



Initiative Citoyenne pour une Energie Alternative

Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiées à capital variable

Adresse de gestion : appt1, 8 allée de Pomarède – 31670 Labège

- Téléphone: 09 52 00 02 06
- Email: contact@icea-enr.fr
- Site Web: <http://icea-enr.fr>

Présentation ICEA

1. Le projet ICEA

ICEA (Initiative Citoyenne pour une Energie Alternative) est une initiative de citoyens du Territoire du SICOVAL (sud-est toulousain), souhaitant promouvoir le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation d'énergie.

Notre projet associe les habitants du territoire à la transition énergétique, en leur proposant de participer à un projet éthique et de bénéficier des retombées positives d'un tel projet (économiques mais également de lien social, de sensibilisation aux enjeux climatiques).

L'association est lauréate de l'appel à projet "**Energies coopératives et citoyennes**" de la Région Occitanie. Nous travaillons actuellement à l'installation de panneaux photovoltaïques sur 12 bâtiments publics du territoire du SICOVAL. Les sept premières installations ont vu le jour en 2018

2. Historique

L'association ICEA a été créée le 27 juin 2016, à l'issue de 5 ateliers de réflexion et co-construction d'un projet citoyen d'énergie renouvelable, animés par le SICOVAL. Lors de ces ateliers ont été invités des habitants et des associations du territoire, sensibilisés aux enjeux de la Transition énergétique. Ils ont permis l'établissement de valeurs partagées et de choix d'orientation pour un premier projet, simple et rapide à mettre en œuvre pour lancer une dynamique. Notre choix s'est porté sur un ensemble de plusieurs installations photovoltaïques sur des toits publics, à l'aide d'un investissement citoyen direct ou par l'intermédiaire de plateformes de financement participatif.

Notre groupe de citoyens a ensuite constitué l'association ICEA de préfiguration dans le but de constituer une société de type coopératif qui installera et exploitera les sites de production d'énergies renouvelables.

En juin 2017 l'association a été transformée en SCIC-sas

3. Utilité sociale du projet, caractère innovant, impact sur le territoire

Parmi les atouts de notre projet, nous pouvons citer :

- Une appropriation citoyenne des enjeux énergétiques,
- Une participation aux objectifs des territoires en matière d'énergies renouvelables,
- Une prise en compte des enjeux paysagers,
- Une exigence de qualité technique pour un projet de qualité,
- Un investissement local engendrant des retombées économiques locales,
- Une implication des collectivités locales dans un projet citoyen,
- La sensibilisation de la population aux enjeux climatiques,
- La création de liens sociaux
- La création d'emplois à moyen terme

En effet, il n'existe pas d'autre projet similaire sur notre territoire (SICOVAL) et très peu sont en cours dans l'ancienne Midi-Pyrénées. Il nous semble important que les citoyens s'approprient localement des enjeux liés à la

Transition énergétique tout en appliquant une démarche collective et coopérative garante d'acceptation du projet et créateur de liens sociaux entre les habitants.

Notre projet a été initié par une démarche collective et coopérative par le biais d'ateliers organisés par le SICOVAL. Les valeurs du projet et un certain nombre de choix ont été fait collégialement lors de ces ateliers par les citoyens participants. L'association ICEA poursuit ce travail et a laissé ouvert le conseil d'administration aux personnes souhaitant s'investir dans ce projet.

4. Pratiques responsables

Nous voulons mettre en avant :

- Les actions en faveur de la transition énergétique par l'installation de moyen de production d'ENR, par des actions de sensibilisations et de formation aux enjeux énergétiques : école, réunions, conférence etc.
- Le caractère collectif et citoyen autant par le financement que la gestion avec le choix de la SCIC.
- Le développement de l'économie locale par le choix des entreprises : Bureau d'étude, installateurs, maintenance etc.
- Choix d'établissements financiers éthiques dans la mesure du possible.

5. Modèle économique

Les citoyens investissent dans la SCIC en parts sociales, ce capital sert à financer les installations de production d'électricité verte avec l'apport si nécessaire d'établissements bancaires ou de plateformes participatives. L'énergie est revendue, 57,5% des bénéfices sont impartageables, sont réinvestis ou servent aux actions de sensibilisations. L'objectif est une rémunération raisonnable des parts sociales à long terme. La région doublera l'apport citoyen dans la limite de 500 € par personnes.

6. Modèle juridique

Nous avons opté pour la société coopérative d'intérêt collectif (sas). La SCIC correspond aux valeurs que nous défendons : multi sociétariats, lucrativité limitée, gouvernance collective...

7. Le projet

12 toits sur des bâtiments publics réalisés entre 2018-2019

- 1 de **6 kwc** – **En service**
- 9 de **9kwc** – **6 en service – 3 en service en janvier 2019 et déjà financés**
- 2 de **36kwc** – **courant 2019 non financés - investissement 104 000 €**
- **860 m²** de toitures couvertes.
- Production de **190 000 kWh/an**.
- **17 000 kg** de CO2 en moins dans l'atmosphère
- Investissement **317 000 €**



Les toitures des ateliers municipaux d'Aureville, de la MJC d'Ayguésvives, de la mairie annexe de Labège, l'école maternelle de Labège, les crèches du Sicoval à Escalquens et Ayguésvives sont aussi déjà réalisées et sont en services. Ils sont porteurs chacun d'une puissance installée de 9 kwc. Puis ont suivi en janvier 2019 la salle des fêtes de Noueilles, l'espace Berjean et la maison des solidarités d'Escalquens. Cette 1ère grappe se terminera par deux installations de 36 kwc sur les toits des gymnases d'Ayguésvives et du collège Cassin à St Orens géré par le Sicoval.